

SECOND RECUEIL
DES TRAVAUX
DE
LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,
SCIENCES ET ARTS D'AGEN.



A AGEN,
DE L'IMPRIMERIE DE R. D NOUBEL, IMPRIMEUR
DE LA PRÉFECTURE.

1812.



1078
1004

FRAGMENT

*D'un voyage dans les Basses-Alpes , (1)*Par M. C.^{ph} de VILLENEUVE, Préfet de
Lot-et-Garonne.

DE tous les monumens dont j'avois vu la description dans l'histoire de *Provence*, aucun ne m'avoit inspiré plus d'intérêt que l'inscription gravée sur un rocher, situé aux environs de la ville de Sisteron. Ce fait déjà curieux en lui-même, le devenoit encore plus en ce qu'il attestoit l'existence d'un lieu nommé *Théopolis*: ce nom *Ville de Dieu*, son étymologie, et enfin, la diversité des opinions énoncées sur cet objet, étoient faits pour porter à son dernier degré le vif désir que j'avois toujours éprouvé de voir la chose par moi-même.

Aussi, dès mon premier voyage à Sisteron, mes premières questions furent-elles dirigées vers un point qui m'avoit tant de fois occupé.

(1) Quelques traits de ressemblance fort naturelle dans les récits de deux voyageurs qui ont visité les mêmes lieux, existant entre cette notice et la partie du voyage de M. Millin, relative aux Basses-Alpes, il est bon de rappeler que cette notice a été lue le 29 octobre 1807, à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen. ~ D'ailleurs, ce fragment a été publié dans le *Moniteur* du mardi 28 juin 1808, n.º 180.

Quelques personnes instruites y répondirent de manière à redoubler ma curiosité : d'autres ne concevoient pas que l'on pût attacher quelque prix à voir des lettres gravées sur un rocher ; mais toutes s'accordoient à me dire que je n'y trouverois rien d'intéressant , et qui méritât la peine de gravir , pendant trois heures , sur des montagnes arides , à travers un pays désert et hérissé de rochers ; tant il est vrai que les choses les plus remarquables d'un pays , ne sont jamais appréciées par ceux qui l'habitent ! J'écoutois tous ces conseils , bien déterminé à ne pas les suivre , et je ne parlois plus de la *Pierre écrite* , (c'est ainsi qu'on la nomme vulgairement) que pour bien m'orienter sur le chemin qui devoit m'y conduire.

Muni de tous ces renseignemens et d'une lettre de recommandation pour le maire de la petite commune de Chardavons , dans le territoire de laquelle est situé le rocher qui porte l'inscription , je partis de grand matin , comptant tous les instans de ma course , qui me paroissoit d'autant plus longue , que les difficultés de la route me forçoient à ne marcher que lentement vers le but si long-temps désiré.

Je traversai le faubourg de la Beaume et me dirigeai , par un chemin ardueux , entre la montagne qui fait face à Sisteron du côté de l'est , et le

revers méridional de celle de Gache , une des plus hautes de la contrée.

Après une heure et demie d'une marche pénible , une petite échappée de vue entre les cimes des rochers laisse appercevoir une plaine assez riante et bien cultivée , dans laquelle se trouvent les villages d'Entrepierres et de Vilhose. Le premier , ainsi nommé à raison de sa situation , a dans son territoire des ruines d'une maison de Templiers : le second a un château dont l'habitation est fort agréable en été.

En continuant de monter , on distingue le village de Meziers , sur une élévation , et plus loin le hameau de Naux : ce dernier paroît assez bien bâti ; ses maisons sont entourées de superbes noyers plantés au milieu des prairies : des sources limpides et abondantes y entretiennent la plus riante verdure , et font mouvoir des moulins ; de sorte que ce site champêtre et vivant contraste parfaitement avec l'aride aspérité des lieux qui l'entourent.

J'entrai ensuite dans un défilé étroit , formé par d'énormes rochers calcaires , entre lesquels coule un petit ruisseau que les pluies changent souvent en torrent : une demi-heure s'étoit écoulée depuis que j'y étois , et la hauteur du soleil m'avertissoit que je ne devois pas être fort éloigné de l'inscrip-

tion.... Comme je me la figurois entourée de débris et de ruines imposantes , mes regards se portoient vers l'issue de la gorge et cherchoient au loin la *Ville de Dieu*..... Mais tandis que j'examinois les côtés de la voie étroite qui devoit m'y conduire , je me trouvai en face d'un rocher taillé à pic , et la célèbre inscription s'offrit à ma vue..... J'avoue que ma surprise fut extrême ; et je ne fus pas maître d'un mouvement de dépit , en pensant que je ne devois qu'au hasard de n'avoir pas passé outre , sans apercevoir l'objet de mes recherches.

Quoi ! me dis-je , les Romains , ces fiers souverains de l'univers , ont habité ces lieux , et il n'en existe aucune trace !..... Au lieu des grands édifices qu'ils y avoient construits , à peine y voit-on une chaumière ; et cette inscription gravée sur le roc est le seul monument qui conserve le souvenir d'un établissement consacré à la principale divinité , et dont le nom avoit été pris dans la plus belle des langues !..... Un magistrat décoré des plus éminentes dignités emploie ses richesses , son autorité à rendre faciles les avenues de Théopolis , à l'entourer de murs , à en construire les portes , à en assurer enfin la défense..... ; et quelques siècles après, son nom , celui de son frère et de son épouse qui l'aidèrent dans ses travaux , sont totalement oubliés et n'existent plus que sur une pierre !.....

On se demande même où étoit située la Ville de Dieu; et son nom n'est plus connu ou prononcé que par quelques hommes instruits qui cherchent dans l'histoire des leçons de conduite, ou plutôt encore des moyens de charmer leurs loisirs !.... L'inscription qui atteste des faits si curieux, qui transmet à la postérité des souvenirs si intéressans, n'est donc aperçue que par des cultivateurs qui ne savent pas lire, ou qui ne voient dans ces caractères qu'une chose si simple, qu'elle ne mérite pas même d'être remarquée; et si un voyageur curieux se détourne de sa route pour la considérer, il devient lui-même un objet d'étonnement et de curiosité !...

Après avoir donné quelques instans à ces réflexions, je m'occupai à dessiner le rocher et à copier l'inscription.



Voici l'inscription ; je la transcris scrupuleusement , ligne par ligne , telle en un mot qu'elle est sur les lieux et sans m'arrêter aux copies qui sont dans les histoires , et que j'ai reconnues ne pas être parfaitement exactes :

CL ꝫ POSTVMVS DARDANVS VINLET PA
 TRICIAE DIGNITATIS EXCONSVLARI PRO
 VINCIAE VIENNENSIS EX MAGISTRO SCRIB
 NII LIB ꝫ EXQVAES ꝫ EXPRAEF ꝫ PRETGALL ꝫ ET
 NEVIA GALLA CLA ꝫ ETINL ꝫ FEM ꝫ MATERFAM
 EJUS LOCO CUI NOMEN THEOPOLI EST
 VIARVM VSVM CAESIS VTRIMQVE MON
 TIVM LATERIB ꝫ PRAESTITERVNT MVROS
 ET PORTAS DEDERVNT QVOD IN AGRO
 PROPRIO CONSTITVTVM TVETIONI OM
 NIVM VOLVERVNT ESSE COMMVNE ADNI
 TENTE ETIAMV ꝫ INL ꝫ COM ꝫ AC FRATRE ME
 MORATI VIRI CL ꝫ LEPIDO EXCONSVLA
 GERMANIAE PRIMAE EXMAG ꝫ MEMOR
 EXCOM ꝫ RERVVM PRIVAT ꝫ VTERGA OMNI
 VM SALVTEM EORVM
 M STVDIVM
 TDEVO

ONIS :: V

..... O

En voici la traduction française :

« Clodius Postumus Dardanus, personnage illustre

et patricien , ex-consulaire de la province Viennoise , ex-trésorier-général , ex-préfet du prétoire des Gaules , et Nevia Galla , noble et illustre dame , mère de famille , ont rendu praticable le chemin qui conduit à ce lieu dont le nom est Théopolis , en taillant les deux côtés de la montagne ; ils l'ont entouré de murs et y ont placé des portes. Ces ouvrages destinés à la défense commune ont été construits dans leur propre champ , avec l'aide de Clodius Lépidus , personnage illustre , frère de celui ci-dessus mentionné , ex-consulaire de la première Germanie , homme très-consideré , receveur des revenus particuliers. Monument de leur zèle et de leur dévouement pour le bien public. »

L'inscription existe sur une surface plane et perpendiculaire : elle se termine par les lettres T D E V O , mais , sur un plan incliné qui se trouve sur le côté gauche ; on voit encore quelques traces de lettres parmi lesquelles on ne peut distinguer parfaitement que les suivantes : ONIS V

. . . . O

Bouche , auteur d'une histoire de Provence , les
transcrit ainsi :

TIONIS PVBLI ꝑ OSTENED

TVENSARO

s s (*suis sumptibus* , à ses dépens)

soit qu'il les eût restituées , soit qu'elles existassent ainsi lorsqu'il vivoit , et que le laps de temps ou

la pluie qui frappoit directement ce plan incliné , les aient progressivement effacées.

L'inscription est élevée à un mètre et demi au-dessus du chemin : elle occupe une surface d'une hauteur pareille et large d'un mètre. Les lettres sont en creux et longues d'environ 0^m. 05. Les mots ne sont point séparés , et les abréviations sont marquées par ce signe ϕ . (1) Les F sont peu distinctes des E. On y lit INL pour *illustris* : on y remarque enfin , ainsi que dans la plupart des inscriptions antiques , des solécismes saillans. Par exemple , CL *Postumus* est au nominatif , et ses titres *consulari magistro* sont au datif.

L'histoire et le style de l'inscription s'accordent donc à prouver qu'elle date de la basse latinité , et par conséquent du Bas-Empire.

Il paroît, en effet, que Dardanus avoit été préfet du prétoire des Gaules à la résidence d'Arles , vers l'an 410 , sous le règne d'Honorius , fils de Théodose-le-Grand , empereur d'Occident : né en Provence , il avoit joué un rôle important dans les guerres qui désoloient l'Empire dans ces temps malheureux , et en faisoient pressentir la prochaine dissolution.

(1) Ce signe ϕ a été substitué , pour l'impression , à celui qui existe dans l'inscription , et qui est en forme de cœur , avec un trait ressortant du milieu.

Le règne d'Honorius fut sur-tout marqué par la double prise de Rome par Alaric , roi des Goths , et Ataulphe, son successeur, et par les guerres qu'ex-
citoient les généraux qui , se trouvant à la tête des armées , se faisoient proclamer empereurs.

Pendant que *Constantin* , fort d'un nom illustre et d'un parti puissant , se trouvoit assiégé à Arles par *Constance* , chef des troupes d'Honorius , Jovien , seigneur gaulois , étoit déclaré empereur à Mayence , sous la protection des généraux bour-
guignons , et d'*Ataulphe*, roi des Goths. Dardanus, ennemi personnel de Jovien , fut employé dans cette circonstance pour détacher ce prince de la protection qu'il accordoit au prétendu empereur : il y parvint , s'empara de Jovien, et le fit décapiter à Narbonne.

Ce fait prouve que *Dardanus* étoit un personnage marquant , et que les dignités dont il étoit revêtu , lui avoient été conférées comme des récompenses de ses services : mais il ne fut pas à l'abri des coups de la fortune ; car il finit, dans la suite , par être mis à mort par ordre d'*Honorius* , ainsi qu'il est dit dans la chronique de Prosper et les extraits d'Olympiodore.

Saint Augustin et saint Jérôme furent en relation de lettres avec Dardanus , et lui donnent de grandes louanges.

Il est aussi parlé de ses dignités dans le Code Théodosien , loi cxvii d'Honorius. Sidoine Apollinaire ne partageoit pas l'opinion des pères de l'Eglise qui viennent d'être cités , puisqu'il s'exprime ainsi sur le compte de Dardanus : « On » exécroit en *Constantin* son inconstance , en » *Jovien* sa foiblesse , en *Geronce* sa perfidie , » quelques crimes dans certains particuliers , mais » tous ensemble dans la personne de *Dardanus*. » *Cùm in Constantino inconstantiam , in Jovino » facilitatem , in Geroncio perfidiam , singula in » singulis , omnia in Dardano simul execraren-* » *tur , etc.* » Lib. v , epist. ix. Mais , comme dit fort bien M. Papon , le plus récent des historiens de Provence , on peut concilier cette diversité de sentimens en disant que saint Augustin et saint Jérôme ne connoissoient Dardanus que par ses lettres , tandis que Sydoine le jugeoit par ses actions dont il étoit le témoin.

Au reste , ce portrait n'est pas flatteur , d'autant que , Dardanus vivant dans un temps où l'anarchie et les guerres civiles avoient fait commettre tant et de si grands crimes , il falloit qu'il fût bien coupable celui dont on disoit qu'il les réunissoit tous. Cela suffit pour diminuer l'intérêt que notre inscription avoit inspiré en sa faveur , et arrêter les recherches que l'on pourroit faire sur les autres circonstances de sa vie.

Il est bien plus intéressant de se former une idée de la ville de Théopolis et de sa situation.

Ce n'étoit ni à *Sisteron*, connue sous le nom de *Segustero*, ni à *Digne*, (*Dinia*), que l'on peut appliquer le nom de *Théopolis*, ainsi que l'ont pensé quelques personnes dont les regards se sont portés d'abord sur les principales villes qui étoient aux environs.

Bouche avoit d'abord avancé, que ce pouvoit être le petit bourg de *Thouars*; mais, mieux instruit des localités, il rétracta cette opinion de la manière la plus formelle. En effet, *Thouars* est situé à 15 kilomètres de *la pierre écrite* : il est sur le revers des montagnes; et, pour y arriver de ce côté, il faut traverser deux rivières [le *Vançon* et l'*Eduge*], que les pluies rendent fort dangereuses, et sur lesquelles on ne voit aucun vestige d'anciens ponts: la seule chose qui eût pu appuyer cette conjecture, c'est la découverte de quelques ruines et l'analogie du nom de *Théopolis* avec celui d'un quartier de *Thouars* qu'on appelle *Tipoli*. Mais il faut convenir, après avoir examiné les allégations pour et contre, que ces dernières doivent prévaloir, si l'on y joint la rétractation de *Bouche* et les considérations qui vont être développées pour fixer la véritable position de cet établissement.

Théopolis existoit long-temps avant *Dardanus*;

et son nom seul annonce une origine plus ancienne : l'inscription ne dit pas d'ailleurs , qu'il en fût le fondateur , mais seulement qu'il l'entoura de murs , et lui donna des portes : en effet , dans ces temps malheureux , on s'occupoit beaucoup plus à détruire qu'à fonder. Si l'on avoit quelque doute à cet égard , il suffiroit de considérer que Dardanus , qui occupoit de si grandes dignités sous un empereur chrétien , professoit vraisemblablement lui-même cette religion ; et qu'il n'auroit par conséquent pas donné à un établissement qu'il auroit formé , un nom qui semboit tenir au paganisme.

D'un autre côté , l'expression *ejus loco cui nomen Theopoli est* , annonce que le local lui appartenoit , et que l'établissement n'étoit pas considérable ; car les anciens , qui avoient les mots *civitas* , *oppidum* , *urbs* , *colonia* , *vicus* , *pagus* , *statio* , etc. , étoient rigoureux observateurs de ces distinctions , qui varioient suivant l'étendue , la population , ou les richesses : tout au moins auroit-on écrit le chemin qui conduit à Théopolis , et non à ce lieu qu'on nomme *Théopolis* , s'il se fût agi d'une ville connue sous le rapport de son importance.

Le défilé où se trouve l'inscription , forme l'ouverture d'une vallée longue d'une demi-lieue , comprise entre deux collines fort élevées , et qui va se terminer au-delà de Saint-Geniez par une

sortie aussi resserrée que l'entrée. Cet espace, puissamment défendu par les montagnes, jouit d'une température très-saine, mais froide : on y trouve de très-belles sources, et les hauteurs étoient autrefois couvertes de forêts ; il est à présumer que c'étoit un camp retranché des Romains, puisque cette position est absolument semblable à celle des autres camps dont nous trouvons des vestiges dans le reste de la Provence : la seule différence, c'est que celui-ci, plus isolé, est dans une situation si avantageuse, qu'il semble formé par la nature elle-même : en fermant les deux issues, il devient absolument inaccessible. [La possibilité de cette clôture étoit tellement reconnue, que les religieux du monastère de Chardavons obtinrent, par la suite, de Pierre d'Arragon, comte de Provence, la permission de clore le territoire de ce lieu, qu'ils possédoient presque seuls ; afin que personne ne pût y introduire des bestiaux, ou y passer sans leur agrément]. Et l'intention de Dardanus, en y faisant exécuter des travaux, avoit été sans doute de se ménager un asile contre les incursions des barbares qui avoient déjà pénétré jusque sur la rive gauche du Rhône, ou même contre la fureur des partis qui pouvoient le menacer.

C'est donc évidemment dans la vallée où sont actuellement les villages de Saint-Geniez et de Chardavons, qu'étoit situé Théopolis.

Quant

Quant à son emplacement , il ne peut y avoir que deux manières de voir.

La première est celle de Bouche, qui, ayant été prévôt du monastère de Chardavons, a pu connaître parfaitement les localités. Il pense que Théopolis étoit précisément dans le lieu qu'occupoit le monastère; et il ajoute, que saint Arnould, évêque de Gap, en le fondant vers l'an 1060, voulut établir le culte catholique dans le lieu même où le paganisme célébroit ses mystères : ce qui, en effet, a été pratiqué dans diverses occasions attestées également par l'histoire et la tradition. A en juger par les vestiges des fondemens, ce monastère étoit immense; et des personnes dignes de foi m'ont assuré avoir vu, dans leur jeunesse, des restes de murs très-épais, dont on pouvoit suivre la direction jusques auprès du rocher où se trouve l'inscription : le maire de Chardavons, homme instruit et qui, dans cette retraite profonde, a conservé toute l'aménité qui caractérise l'homme aimable, m'a raconté que, faisant construire un canal pour une source qui jaillit à environ 1000 mètres nord-ouest du village, il avoit découvert des tombeaux en brique, des urnes sépulcrales et des vases communs.

A une distance d'environ 1200 mètres du village de St.-Géniez, du côté de l'ouest, se trouve une hauteur connue sous le nom de *Dromont* et en pa-

tois *Théoux*, sur laquelle sont bâtis la chapelle et l'hermitage de Notre-Dame de Dromont. Cette élévation se termine par un rocher élevé de plus de 80 mètres. On y arrivoit, du côté du nord, par un chemin dont les traces encore marquées dans le rocher peuvent se suivre depuis l'inscription ; mais il paroît que l'éboulement de quelques pierres en a fermé l'issue, et de ce côté, il est très-difficile de pénétrer sur la plate-forme. On y trouve un bassin propre à contenir de l'eau, creusé par la main des hommes, des ruines d'une grande tour ronde, et tout-au-tour, des vestiges de bâtimens plus considérables.

Au sud-ouest de la grande masse de rochers, il en est de moins élevés qui lui sont contigus ; et sur la pointe de l'un de ceux-ci, on voit une tour semblable à la première, mais plus petite.

On découvrit, il y a environ quinze ans, dans un champ contigu, un four à cuire du pain, parfaitement conservé ; et à des époques antérieures, on avoit trouvé des tombeaux, des ossemens, des lampes sépulcrales et des médailles, dont aucune cependant ne se rapporte à un temps antérieur à celui où régnoit Constantin.

Le côté de l'ouest, celui qui fait face au torrent du Vançon, est devenu totalement inaccessible par l'effet d'un éboulement qui eut lieu à la suite de pluies con-

sidérables, à-peu-près à la même époque que le tremblement de Lisbonne. 1755

S'il m'est permis d'énoncer une opinion ; après avoir lu et médité tout ce qui a été écrit sur Théopolis , après avoir consulté toutes les personnes instruites qui habitent les environs , après avoir enfin examiné moi-même attentivement les localités , je n'hésiterai pas à avancer : 1.° qu'on ne doit pas chercher Théopolis ailleurs que dans la vallée , dont la circonscription vient d'être tracée ; 2.° qu'elle n'étoit pas considérable , et que le nom pompeux dont elle avoit été décorée tenoit moins à son importance intrinsèque qu'à un hommage rendu à la divinité qui y étoit plus particulièrement adorée ; ainsi que parmi nous , il existe des bourgs ou villages qui s'appellent *la ville-dieu* , *la maison-dieu* , *le nom-dieu* , *la chaise-dieu* , etc. Cette fondation avoit été , sans doute , la suite d'un vœu religieux : si l'on considère même le choix du nom , d'un lieu élevé , écarté et environné de sombres forêts , on sera de plus en plus convaincu qu'elle remonte à des temps très-reculés ; 3.° que le temple et les édifices accessoires qui formoient le but principal de l'établissement , étoient situés sur le rocher de Dromont ou Théoux , dont ils faisoient en quelque sorte un lieu sacré ; ce qui n'empêchoit pas qu'il n'y eût dans le reste de la vallée des habitations particulières. Dardanus la possédoit en grande partie , puisqu'il fit

bâtir les murs dans son propre fonds : il est donc vraisemblable que tout l'espace situé entre l'inscription et Chardavons lui appartenait ; que les murs dont on voit encore les traces dans toute cette partie, étoient son ouvrage ; qu'il avoit affectionné ce séjour, parce qu'il lui offroit une retraite où il pouvoit se retrancher en cas de besoin ; et qu'enfin, le monastère avoit été construit sur sa maison qui ne pouvoit être que très-vaste.

Ce résumé prouvera que toutes les opinions peuvent se concilier, en admettant toutefois, ce qu'il me paroît difficile de contester, que Théopolis n'étoit pas hors de la vallée.

Au reste, l'objet est assez intéressant pour mériter d'être approfondi : jamais on ne s'en est occupé, et cependant des fouilles bien dirigées donneroient infailliblement quelques indices. En choisissant bien les lieux, (et le choix en est bien marqué par les vestiges existans) on découvreroit à coup sûr les fondemens des principaux édifices qui formoient la ville : il est même très-vraisemblable qu'on trouveroit sous terre des inscriptions, des médailles, ou enfin quelques monumens propres à fixer l'opinion des hommes instruits sur tout ce qui concerne Théopolis.

